

PROJET DU PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER DE DOLBEAU-MISTASSINI À BAIE-COMEAU (PROJET QCRAIL)

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet QcRail.

Le projet consiste au prolongement du chemin de fer existant de Dolbeau-Mistassini jusqu'à Baie-Comeau sur la Côte-Nord. Le prolongement du chemin de fer sera d'environ 370 km sur terres publiques, dont le tracé sera principalement au nord du 49^e parallèle. Les Premières Nations de Pessamit, d'Essipit et de Mashteuatsh seront consultées dans le cadre de ce projet. QcRail vise à offrir aux entreprises de la Côte-Nord un meilleur accès aux marchés nord-américains et aux entreprises canadiennes, de diminuer le coût de transport de marchandises et les délais d'expédition des ressources naturelles vers les marchés mondiaux, par l'accès aux terminaux maritimes en eau profonde de Baie-Comeau.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Innovation et développement Manicouagan au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet ainsi que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets qui sont assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: <http://www.ree.mddelcc.gouv.qc.ca/index.asp>.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 10 novembre 2018, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être communiquées au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : www.mddelcc.gouv.qc.ca

10 octobre 2018

Cet avis est publié par M. Guy Simard, directeur du développement industriel, conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).